



**Communiqué de presse
Paris, le 16 octobre 2014.**

Avec 860 milliards d'euros de valeur ajoutée soit 6,8% du PIB et 14 millions de personnes employées, les activités et industries créatives ont néanmoins subi une destruction de 400 000 emplois en Europe (UE 27) entre 2008 et 2011.

L'étude de TERA Consultants, *La contribution des industries créatives à l'économie de l'EU, en termes de PIB et d'emplois*, rendue publique le 16 octobre en France, mesure l'évolution de la contribution des activités et industries créatives entre 2008 et 2011 en termes de la valeur ajoutée et d'emploi dans les 27 pays de l'EU et sur ses cinq principaux marchés.

L'étude confirme :

- l'importance de l'ensemble des industries créatives (centrales et périphériques) sur l'économie européenne avec la valeur ajoutée représentant environ **860 milliards d'euros**, soit **6,8 % du PIB européen** (UE 27) et **14 millions de personnes employées**, soit **6,5 % du total des emplois en Europe**,
- une évolution négative avec, à la clé, **une perte de 400 000 emplois équivalents plein temps** sur la période et une stagnation de la valeur ajoutée (UE 27),
- et **20 milliards d'euros de valeur ajoutée et 190 000 emplois faisant défaut dans les cinq pays** qui constituent plus de 70% de l'économie créative en Europe (Allemagne, Espagne, France, Italie et Royaume Uni).

L'étude TERA Consultants met également en évidence la régression des activités créatives au sein de l'économie européenne, une tendance alarmante et contraire aux objectifs de la Commission Européenne qui prévoyait que la croissance des industries culturelles et créatives devait être comparable à celles des services¹.

Si les activités et industries créatives avaient évolué comme le secteur des services, elles auraient engendré sur la même période 1 million d'emplois et 47 milliards d'€ de valeur ajoutée supplémentaires par rapport à ce qui a été réalisé.

L'étude a été produite avec le soutien du Forum d'Avignon par une équipe de TERA Consultants, un cabinet d'expertise économique international et indépendant. Elle a été dirigée par Laurent Benzoni, Professeur d'Economie à l'Université Paris 2, et par Philippe Hardouin, expert en économie du secteur culturel et créatif. Elle s'appuie sur un précédent rapport réalisé par TERA Consultants sous la direction du Professeur Patrice Geoffron (Université Paris-Dauphine), intitulé *'Promouvoir l'économie numérique : l'enjeu de l'emploi dans les industries créatives de l'UE'*, publiée en mars 2010 et soutenue par BASCAP.

¹ Livre vert du 27 avril 2010 – Libérer le potentiel des industries culturelles et créatives, [COM\(2010\) 183 final](#).

L'enjeu du périmètre du secteur créatif. L'approche de TERA Consultants dans cette étude a repris la méthode du rapport 2010 en l'affinant et en intégrant les modifications induites par la refonte des nomenclatures industrielles européennes. Pour mémoire, la méthode de TERA diffère des travaux publiés dans ce domaine par une délimitation plus précise et plus complète du périmètre des activités et industries créatives européennes.

Ainsi, elle élargit le périmètre des industries créatives dites «centrales» au sens de l'UE, en intégrant dans l'analyse les industries créatives dites «périphériques». Ces dernières correspondent en amont aux fournisseurs et, en aval, aux clients (distributeurs-diffuseurs) des productions des industries créatives centrales.

L'étude s'appuie sur des travaux de recherche et sur des statistiques produits ou financés par des États membres de l'UE, par la Commission européenne et par l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) en 2013, qui divisent les industries fortement génératrices de droits d'auteur en quatre grandes catégories : centrales, interdépendantes, partielles et connexes (non spécifiques à un secteur).

Tirer les principaux enseignements de cette étude constitue un appel pour la nouvelle Commission qui s'est engagée à produire des emplois, renforcer la croissance et assurer la compétitivité de l'Europe.

La destruction de valeur et des emplois constatée sur la période sur les principaux marchés européens du secteur créatif constitue un véritable signal d'alarme pour l'avenir de ces industries, alors qu'elles contribuent à la fois au développement économique et participent à la création du lien social.

Dans une phase de crise économique et financière majeure, les industries créatives ont dû s'adapter à la révolution numérique et engager une mutation sans précédent de leurs modèles économiques. De surcroît, dans ce contexte très défavorable, ces industries ont dû affronter les conséquences néfastes d'une piraterie numérique commerciale à très grande échelle.

« Face à ces mutations, analyse Laurent Benzoni, auteur de l'étude, la réglementation n'a pas évolué de manière significative, en particulier dans le domaine critique de la lutte contre le piratage, que ce soit à l'échelle de l'UE ou dans ses plus grands pays, à l'exception de la France, où un système de réponse graduée a été rendu opérationnel par la création de la haute autorité HADOPI. Au Royaume-Uni et en Espagne, l'adoption de nouvelles lois – respectivement « DEA » et « SIND E » – n'a pas eu de suites réelles et concrètes à ce jour, bien que votées en 2010 et en 2011 ».

La nouvelle Commission doit intégrer et anticiper une évolution de sa réglementation tout en développant une véritable politique industrielle qui aidera les secteurs créatifs de l'Europe à rebondir et innover.

Accès à l'étude abrégée (deux langues) et complète (en anglais) :

<http://www.teraconsultants.fr/fr/publications/2014/La-contribution-des-industries-creatives-a-l-economie-de-l-Union-Europeenne>

TERA Consultants : Laurent Benzoni - benzoni@tera.fr - +33 (0)1 55 04 87 10
Philippe Hardouin - Philippe.hardouin@cspH-international.com - +33 (0)6 8 1 41 63 76
Forum d'Avignon : Valérie Escaudemaison - valerie.escaudemaison@forum-avignon.org - +33 (0) 1 45 61 90 43 – (0)6 63 79 77 57.

A propos de TERA Consultants

TERA Consultants est un cabinet indépendant de conseil et d'expertise économique dans les secteurs médias et télécoms, fondé en 1996 par Laurent Benzoni, Professeur à l'université de Paris II (Panthéon-Assas), spécialiste d'économie industrielle, de la concurrence et de la régulation dont les consultants cumulent une double expertise d'économistes et d'ingénieurs.

Pour en savoir plus : <http://www.teraconsultants.fr/>

A propos du Forum d'Avignon

Le Forum d'Avignon est un *think tank*, au service de la culture et des industries créatives et de leur dialogue avec le monde économique et numérique. S'appuyant sur un réseau mondial d'universitaires, de créateurs, d'entrepreneurs, d'experts, de cabinets de conseil internationaux et de plus de trente partenaires publics et privés, le think tank analyse des projets et réalisations originales de tous les continents et élabore des propositions concrètes dans trois domaines de réflexions :

- financement et modèles économiques
- numérique et innovation
- attractivité des territoires et cohésion sociale

Pour en savoir plus : www.forum-avignon.org

Suivez-nous : Facebook.com/Forum.Avignon, @ForumAvignon, LinkedIn - Forum Avignon